



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-21766>

Département(s) de publication : **973**

Annonce n° **25-21766**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Direction Générale des Territoires et de la Mer de la Guyane (DGTM 973)

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 13002658600011

Ville : Cayenne

Code postal : 97300

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 973

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : www.marches-publics.gouv.fr

Identifiant interne de la consultation : 973_DGTM_ATTE_ULA_LCI_01_2025

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : MADI M'NEMOI Abdallah

Adresse mail du contact : Abdallah.madi-m-nemoi@guyane.gouv.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 594215302

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Se référer au règlement de la consultation (RC)
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Se référer au règlement de la consultation (RC)
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Se référer au règlement de la consultation (RC)

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 24/03/2025 à 15:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Pouvoir adjudicateur

Critères d'attribution : Se référer au règlement de la consultation (RC)

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Accord-cadre à marchés subséquents relatif aux travaux de démolition de constructions illicites en Guyane.

Code CPV principal - Descripteur principal : 45111100

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : L'accord-cadre consiste via des marchés subséquents à réaliser des travaux de démolition de constructions illicites en Guyane. Il s'agit d'effectuer les prestations suivantes: - réunions préparatoires de chantier ; - installation de chantier ; - gardiennage durant la phase d'intervention; - travaux de démolition; - tri et la gestion des déchets; - réalisation de fossés pluviaux pour évacuation des eaux ; - remise en état du sol et du nivellement du terrain; - réception des travaux.

Lieu principal d'exécution du marché : Dans le Département de la Guyane.

Durée du marché (en mois) : 48

Valeur estimée (H.T.) : 5000000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Les visites des sites d'opérations de démolitions de constructions illicites sont obligatoires dans le cadre des marchés subséquents relatifs aux travaux.

Autres informations complémentaires : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de la Guyane 7 rue Schoelcher - B.P. 5030 97305 Cayenne Cedex, tél. : 05-94-25-49-70, courriel : greffe.tacayenne@juradm.fr, télécopieur : 05-94-25-49-70 adresse internet : <http://guyane.tribunal-administratif.fr/> Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : * Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative) ; * Référé Contractuel : 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion de l'accord-cadre. Toutefois ce référé n'est pas possible en cas de publication d'un avis d'intention de conclure l'accord-cadre au moins 11 jours avant sa signature (article L551-13 à L551-23 et R551-1 à R551-9 du Code de Justice Administrative) ; * Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative) ; * Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution de l'accord-cadre.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/02/2025